

**Conseil économique et social**Distr. générale
28 juillet 2025Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur
la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
Onzième réunion

Accra (hybride), 17-21 novembre 2025

Note conceptuelle**I. Contexte et justification**

1. Le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale rassemble les États africains dans l'objectif d'exploiter le pouvoir transformateur de l'information géospatiale au service du développement durable et de la collaboration mondiale. Ancré dans un engagement à coordonner le développement géospatial africain et à contribuer de manière significative aux efforts mondiaux, le Comité régional a progressé en établissant des cadres, des politiques, des ressources et des systèmes innovants complets, contribuant ainsi à faire en sorte que les technologies de l'information géospatiale deviennent une ressource accessible et indispensable pour les décideurs, les architectes politiques et les communautés à travers le continent. Sa mission est de promouvoir une vision cohérente en Afrique, dans laquelle la priorité est donnée aux programmes d'apprentissage de connaissances spatiales, de sensibilisation et de développement des capacités transformatrices ; aux référentiels de données fiables et interopérables, basés sur des normes communes et servant à unifier les ressources géospatiales ; l'innovation grâce à des partenariats avec les leaders du secteur et à l'intégration de technologies géospatiales de pointe ; et des politiques et stratégies fondées sur les données qui guident la modernisation géospatiale des agences cartographiques nationales et optimisent l'utilisation des données spatiales pour relever les défis contemporains, tels que l'analyse hyperlocale et la gouvernance éthique des données, conformément aux tendances mondiales et adaptées aux obstacles socio-économiques uniques auxquels l'Afrique est confrontée.

2. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a progressivement gagné en importance en tant que contributeur mondial significatif à la gestion de l'information géospatiale. L'évolution du Comité régional témoigne de la capacité, de la résilience et de la vision stratégique croissantes du continent, qui se sont notamment illustrées dans ses réponses aux défis mondiaux récents, tels que la pandémie de coronavirus (COVID-19). S'appuyant sur les étapes importantes franchies lors des réunions précédentes, notamment l'engagement de l'Afrique en faveur de l'initiative mondiale de gestion de l'information géospatiale exprimé lors de la réunion préparatoire sur la gestion mondiale de l'information géospatiale qui s'est tenue à Addis-Abeba en 2011, les stratégies de résilience adaptative élaborées dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et la dynamique et la collaboration accrues ces dernières années, le Comité régional continue de promouvoir des solutions innovantes.



3. Les horizons se sont élargis lors de la dixième réunion du Comité régional, tenue en 2024, au cours de laquelle les participants ont engagé des discussions techniques, examiné les structures, les fonctions et les stratégies opérationnelles, et exploré des modèles de financement durables en vue de renforcer les fondements du Comité régional. En conséquence, le rôle central de l'Afrique dans le renforcement de la vision mondiale de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion mondiale de l'information géospatiale a été affirmé, et un appel a été lancé en faveur d'une plus grande intégration des capacités géospatiales dans la prise de décision afin de répondre aux impératifs du développement social et économique.

4. La onzième réunion sera organisée sur le thème « Exploiter l'intelligence géospatiale au service d'un avenir durable et résilient en Afrique » et se tiendra à un moment charnière, où il est nécessaire de repenser la manière dont l'Afrique utilise les données, les produits et les services géospatiaux pour un avenir durable. Ce thème rappelle la nécessité d'adopter l'innovation et les technologies de pointe dans tous les processus et de promouvoir des cadres intégrés susceptibles de remodeler le paysage géospatial.

5. La onzième réunion est l'occasion de créer une dynamique : elle sera axée sur la consolidation des consensus, l'examen des structures et des opérations et la mise en place des mécanismes de financement nécessaires à la poursuite des progrès. Organisée parallèlement à la Conférence internationale sur les systèmes d'information géographique pour l'Afrique, AfricaGIS 2025, la réunion devrait permettre un apprentissage mutuel accru en engageant un large éventail d'experts, notamment des universitaires, des décideurs politiques et des représentants de la société civile et du secteur privé, dans des dialogues approfondis sur les politiques géospatiales nationales et régionales, les technologies émergentes et l'utilisation éthique des données.

6. Le Comité régional reste déterminé à favoriser le progrès, les ambitions stratégiques et l'évolution du rôle de l'information géospatiale afin d'inspirer et de mobiliser les parties prenantes pour créer un avenir géospatial africain intégré, innovant et durable, dans lequel l'information géospatiale est au cœur de la prise de décision, catalyse la transformation et guide la position de l'Afrique sur la scène mondiale.

II. Objectifs

7. La mission du Comité régional est d'intégrer l'information géospatiale dans les priorités nationales et régionales, en veillant à ce que cette information permette la réalisation des programmes de développement africains. Il cherche à accomplir sa mission en encourageant la coopération entre les États membres, en élaborant des cadres politiques, en renforçant les capacités techniques et en promouvant l'utilisation et le partage des données géospatiales afin d'éclairer les processus décisionnels.

8. L'objectif de la onzième réunion est d'examiner les actions et recommandations passées et de construire une vision commune du pouvoir transformateur des informations géospatiales. Il est prévu que les participants partagent leurs connaissances, soient source d'innovation et mettent en avant les meilleures pratiques pour exploiter le potentiel unique de la région. En mettant en avant les immenses avantages des données géospatiales, le développement durable peut être catalysé sur tout le continent, forgeant un avenir dans lequel les connaissances fondées sur les données dynamisent les communautés et façonnent des sociétés résilientes et prospères. La réunion sera en outre l'occasion de célébrer les progrès réalisés grâce à l'engagement collectif en faveur du développement des données géospatiales en Afrique.

III. Questions à examiner

9. Les questions qui seront examinées lors de la réunion comprendront, entre autres :

- a) Équité et inclusion spatiales, en ciblant le renforcement des capacités géospatiales inclusives, en mettant l'accent sur les jeunes femmes professionnelles, afin de garantir un accès équitable à l'information spatiale et à ses avantages ;
- b) Synergies mondiales et régionales, renforcement des liens avec d'autres comités régionaux de la Gestion mondiale de l'information géospatiale des Nations Unies et initiatives géospatiales mondiales afin d'amplifier la voix du continent et de partager les expériences africaines sur la scène mondiale ;
- c) Intégration holistique de l'information géospatiale dans les politiques et le développement, en plaidant pour une plus grande intégration des données géospatiales dans les cadres nationaux de développement, l'action climatique, l'urbanisme et la résilience aux crises ;
- d) Innovation dans les technologies des données, en encourageant l'utilisation éthique des nouvelles formes de données et de traitement des données, telles que les flux de données hyperlocales et l'analyse spatiale en temps réel, tout en exploitant l'intelligence artificielle et les techniques cartographiques avancées ;
- e) Financement et institutions durables, en définissant des modèles de financement durables, y compris des partenariats public-privé et la mobilisation de ressources multipartites, qui garantissent l'efficacité opérationnelle à long terme du Comité régional.

IV. Résultats escomptés

10. La onzième réunion devrait déboucher sur les résultats concrets et mesurables suivants, qui pourront orienter les actions futures et démontrer les progrès accomplis :

- a) Engagement unifié : consensus sur des objectifs et des calendriers clairs pour faire progresser les capacités géospatiales africaines grâce à la collaboration et à l'innovation ;
- b) Partenariats renforcés : coopération formalisée entre les États, les institutions, le secteur privé et la société civile pour la mise en place d'un environnement géospatial solide ;
- c) Feuille de route stratégique : définition de politiques et d'étapes clés pour exploiter les données géospatiales au service de la résilience, de la croissance et de la durabilité environnementale ;
- d) Mobilisation des ressources : identification des ressources financières, techniques et humaines pour soutenir les initiatives géospatiales continentales ;
- e) Partage des connaissances : amélioration des possibilités d'échange continu des meilleures pratiques et des données entre les parties prenantes ;
- f) Autonomisation des communautés : identification d'applications pratiques des données géospatiales pour améliorer la prise de décision au niveau local et le développement durable.

11. Le Comité régional invite tous les États africains, les institutions, le secteur privé et la société civile à participer activement à la réunion en vue de façonner une Afrique dotée de capacités géospatiales. Grâce à des efforts collectifs, à une réflexion novatrice et au partage des ressources, la communauté internationale peut faire en sorte que les informations géospatiales deviennent la pierre angulaire du développement durable sur le continent, favorisant ainsi des sociétés résilientes, des économies prospères et un environnement adapté aux besoins des populations.

V. Lieu et date

12. La réunion est prévue à Accra, du 17 au 21 novembre 2025.

VI. Participation

13. Participeront à la réunion :

- a) Les membres du Conseil exécutif du Comité régional ;
- b) Les responsables des groupes de travail du Comité régional ;
- c) Les responsables nationaux de la cartographie, de l'arpentage, du cadastre, de l'observation de la Terre, des données et des statistiques ;
- d) Des experts choisis au sein des universités, des instituts de recherche, des gouvernements, de la société civile et du secteur privé ;
- e) Des représentants d'organisations sous-régionales et régionales.

14. La délégation officielle d'un pays sera conduite par le responsable de l'organisme national de cartographie. Compte tenu des objectifs de la réunion, les représentants nationaux et les experts intervenant dans les domaines des données pertinentes, des statistiques et de la gestion foncière peuvent y prendre part.

15. Outre les experts géospatiaux africains ayant joué un rôle déterminant dans la promotion de l'information géospatiale dans la région, des observateurs issus d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales, d'autres organisations nationales, sous-régionales, continentales et internationales, du monde universitaire, d'instituts de recherche, du secteur privé et des secteurs d'activité connexes sont invités à prendre part à la réunion. Des observateurs peuvent participer aux débats, mais ne peuvent pas voter sur les questions statutaires appelant une décision.

VII. Modalités administratives et logistiques

16. Les invités sont priés de confirmer leur participation à la Commission économique pour l'Afrique (CEA), qui remplit le rôle de secrétariat du Comité régional, dès que possible, mais au plus tard le 31 août 2025. En collaboration avec le comité national d'organisation, la CEA se chargera de la logistique locale, notamment les réservations d'hôtel, l'accueil à l'aéroport et le transport vers et depuis les hôtels. Les participants seront responsables de l'obtention de leur visa d'entrée et de leurs vaccins avant leur voyage, ainsi que de tous les autres frais relatifs à leur participation à la réunion, y compris le voyage, l'hébergement et les ateliers facultatifs.

VIII. Personne à contacter

17. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Chef de la Section des services de géo-information de la CEA, André Nonguierma, par téléphone, au +251 (0) 11 544-4718, ou par courrier électronique, à l'adresse nonguierma@un.org.
